



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE UR 14 03/12/2023

22 clubs sur 34 sont présents ou représentés (22 présidents, 15 trésoriers, 12 secrétaires).
L'Assemblée Générale Extraordinaire peut se tenir.

A l'ordre du jour, il s'agit d'approuver les nouveaux statuts (joint) qui avaient été
communiqués à la totalité des 34 clubs le 16 octobre 2023.

Les articles de 1 à 13 ont été modifiés en totalité. 7 articles, de 14 à 20, ont été ajoutés.

La présidente, Chantal Signoret-Dussutour, débute la séance par la lecture intégrale des
statuts.

A la fin de la lecture, le vote se fait à main levée.

Contre = 0

Abstention = 0

Pour = unanimité 71 voix

Les statuts sont donc adoptés.

La présidente

La secrétaire